

# Le Coquardit



N° 23 – Décembre 2015

Journal d'informations de la commune de Paudex

Edition: Municipalité de Paudex

Impression: Imprimerie et Chronique de Lavaux

## ► Etre conseiller communal ou municipal

Le 28 février 2016, auront lieu les élections pour le renouvellement de la municipalité et du conseil communal pour une période de 5 ans, allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021. Toute personne disposant des droits politiques peut se porter candidate à la municipalité, composée de cinq membres, ou au conseil communal, quelles que soient ses idées. Pour les étrangers, il faut être au bénéfice d'une autorisation de séjour depuis 10 ans au moins et résider dans le canton depuis 3 ans au moins.

Paudex est une commune sans partis politiques. Le conseil

communal, qui est composé de 45 membres et 9 suppléants, prend position sur la base des propositions préparées par la municipalité dans des domaines aussi variés que l'aménagement du territoire communal, le budget, les dépenses exceptionnelles, l'arrêt d'imposition ou les règlements et les ententes intercommunales. Tous les domaines qui peuvent intéresser la population au niveau local y sont débattus et les décisions y sont prises à la majorité.

Lors de la prochaine législation, des sujets importants pour la commune tels que la rénovation des bâtiments communaux

ou l'impact sur Paudex du schéma directeur de l'est lausannois y seront discutés.

Participer au conseil communal est également une excellente opportunité d'intégration et permet de faire la connaissance de personnes venant d'horizons très différents, partageant toutes un intérêt pour le développement harmonieux de la commune. Cette diversité de personnes et d'opinions est nécessaire pour garantir que les meilleures décisions soient prises dans l'intérêt de tous.

Paudex est caractérisée par un taux important de renouvellement de son conseil communal.

Si j'espère que la plupart des conseillers actuellement en fonction se représenteront pour une nouvelle législature, je prévois qu'il y aura de la place pour 15 à 20 nouvelles personnes afin de reconstituer l'effectif complet du conseil communal et de ses suppléants.

Alors n'hésitez pas à participer en venant vous inscrire à l'administration communale, route de la Bordinette 5, **entre le 4 et le 11 janvier 2016 jusqu'à 12 heures**. Je me réjouis d'avance de votre participation.

**Jean-François Spring, Président du conseil communal**

## ► Pouvoir, droit et devoir

Que ce soit au conseil communal de Paudex ou au Parlement fédéral, être un élu du peuple donne du pouvoir, confère des droits et des devoirs. Ceux-ci sont décrits dans le Règlement du conseil communal, lui-même émanant de la législation cantonale et tout en haut de la Constitution fédérale.

Avant le conseiller qui apparaît et disparaît au gré des élections, il y a le conseil qui, lui, est un organe pérenne. Pour l'essentiel, il contrôle la gestion de la commune, son budget et ses comptes. Il fixe le taux d'imposition. Il se penche sur les préavis émanant de la municipalité. Avec ses 1400 habitants, la commune a un conseil sans partis. Ce qui permet à chacun de se mettre en liste sans l'empêcher d'avoir ses opinions.

**Les droits.** Le conseiller a d'abord le droit à la parole, dont il use malheureusement trop rarement par timidité ou par peur d'être incompetent face à une



Le dessin d'André Paul: «En liste, citoyens!»

Suite en page 2

Municipalité ferrée à glace sur les sujets traités. C'est dommage, car le conseil est là pour clarifier les choses. En général, le conseiller moyen n'est pas bavard. Signes de satisfaction, d'indifférence, de confiance, de retenue? Il y a probablement un peu de tout cela. Muet comme une carpe ou bavard comme une pie: un conseiller efficace sera entre les deux.

Le conseiller a des droits plus techniques qui sont aussi percuteurs que rarement utilisés. Il s'a-

git du postulat et de la motion. Le postulat invite la municipalité à étudier l'opportunité de prendre une mesure dans un domaine particulier. La motion va plus loin en chargeant la municipalité de présenter une étude sur un objet déterminé. Le conseiller seul ou appuyé par des collègues peut ainsi influencer la politique de la municipalité.

Les devoirs du conseiller sont solennellement affirmés dans le serment promis par chaque conseiller lors de son entrée au

conseil. Il vaut la peine d'en rappeler la teneur qui résume ce que les citoyens attendent de leurs élus.

«Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publique, d'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fon-

tions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer.»

Vivre une fois de l'intérieur les rouages de la démocratie suisse est une expérience intéressante. Mettez-vous en liste pour faire profiter la commune de vos compétences et vous enrichir en retour de nouvelles connaissances.

Claude Quartier

**Référence.** Règlement du conseil communal de Paudex / disponible sur le site de la commune.

## Les commissions du conseil

Tout conseiller peut être appelé à faire partie d'une commission ad hoc pour l'examen d'un préavis ou d'une commission permanente pour une année, pour la durée de la législature ou jusqu'à épuisement d'un sujet particulier.

**Commission ad hoc.** Chaque préavis présenté par la municipalité est examiné par une commission ad hoc, d'en général trois membres, nommés par le bureau du conseil. C'est l'occasion d'étudier un projet à fond et de faire une recommandation de vote au conseil avant que la discussion ne soit ouverte. En général, il suffit d'une ou deux séances pour faire le tour du problème. Participer à une commission ad hoc



45 sièges à pourvoir au conseil et 5 fauteuils à la municipalité.

est un travail intéressant et valorisant.

Les commissions permanentes. Ces commissions sont

des organes de contrôle comme la commission des finances (5 membres), la commission de gestion (5 membres), la commis-

sion de recours en matière d'impôts et de taxes (3 membres) ou la commission d'urbanisme (5 membres). Ce sont aussi des commissions nées de la collaboration entre communes comme l'Association de communes «Sécurité Est Lausannoise» avec son conseil intercommunal (2 membres) ou l'Association pour la réglementation des taxis lausannois (2 membres). Ce peut aussi être des commissions thématiques comme la commission «Parcelle 256 + Rives du lac» (7 membres). Les membres sont élus par le conseil. Appartenir à ces commissions demande un certain engagement et des compétences dans les domaines concernés.

Cl.Q.

## Elections: calendrier et délais d'inscription

Les élections du conseil communal et de la municipalité se dérouleront selon le calendrier suivant:

Dates votation	Objets de la votation	Délais d'inscription pour les candidats et candidates
28 février 2016	Conseil communal et Municipalité 1 <sup>er</sup> tour	04 au 11 janvier 2016 à 12.00
20 mars 2016	Conseil communal et Municipalité 2 <sup>ème</sup> tour	29 février au 1 <sup>er</sup> mars 2016 à 12.00
17 avril 2016	Syndic et suppléants au Conseil communal 1 <sup>er</sup> tour	28 au 29 mars 2016 à 12.00
08 mai 2016	Syndic 2 <sup>ème</sup> tour	18 au 19 avril 2016 à 12.00

### Inscription sur les listes de candidatures:

du lundi 4 janvier au lundi 11 janvier 2016 à 12.00 pour la votation du 28 février 2016 (1<sup>er</sup> tour).

### Heures d'ouverture de l'administration communale:

– lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et de 14.00 à 16.00 – lundi 4 janvier 2016 ouverture jusqu'à 19.00.

Le formulaire d'inscription pour la présentation des candidats dans notre journal communal «le Coquadit», sera à disposition à l'administration communale. Il doit être accompagné, d'une **photo format passeport** de bonne qualité (noir-blanc ou couleur) avec nom et prénom au verso. Il doit être en notre possession au plus tard **le mardi 12 janvier 2016 à 16.00.**

## ► Gérer l'acquis et modeler l'avenir

La municipalité sera élue avec le conseil le 28 février prochain. Ses attributions sont définies dans la Loi cantonale sur les communes. En tête du chapitre concernant la municipalité on lit :

«L'exécution de tout ce qui a été définitivement arrêté par le conseil général ou communal appartient à la municipalité. Celle-ci ne peut, en aucun cas, suspendre de son chef cette exécution.»

La loi est claire : la municipalité doit agir si le conseil l'exige. En plus de ces tâches imposées par le conseil, la municipalité est responsable de l'administration quotidienne du ménage communal soit :

1. l'administration des services publics, y compris celle des services industriels ;
2. l'administration des biens communaux, l'administration du domaine public et des biens affectés aux services publics ;
3. la nomination des collaborateurs de la commune, la fixation de leur traitement et l'exercice du pouvoir disciplinaire ;
4. les tâches qui sont directement



La porte de la municipalité s'ouvrira aux cinq élus majoritaires.

attribuées par la législation cantonale ;

5. les tâches de police concernant la sécurité, l'ordre et le repos publics.

En d'autres termes, le travail de la municipalité consiste à gérer l'acquis, à modeler l'avenir et à

faire respecter le cadre des législations fédérales et cantonales ainsi que des règlements communaux, le tout dans l'intérêt des citoyens de Paudex.

Pour accomplir ces tâches, la municipalité est composée d'un collège de cinq membres dont le

syndic préside les séances. Pratiquement l'ensemble des tâches à accomplir sont réparties en cinq dicastères dont l'attribution se fait entre municipaux en début de législature, en fonction de l'ancienneté, des compétences et des intérêts de chacun (voir ci-dessous).

Il y a dans le travail d'un municipal, au sein d'une municipalité collégiale, un aspect purement administratif et un aspect plus stratégique. Ces deux types d'activité se retrouvent dans chaque dicastère. Il faut être à l'aise aussi bien avec l'administration qu'avec la prospection. Il faut aussi être capable de convaincre pour proposer des projets innovants à ses collègues municipaux et les défendre devant le conseil communal.

Ainsi être municipal demande du temps et des compétences pour effectuer ce que la loi et le devenir de la commune exigent.

CLQ.

**Référence:** Renouvellement des Autorités communales / Paudex 2016-2021

## ► Cinq dicastères polyvalents

Les tâches des municipaux ne sont pas fixées dans la loi à part celles du syndic. Il a le devoir de surveiller et de contrôler toutes les branches de l'administration. Il gère l'administration générale ; il a la responsabilité des finances. Il assure aussi les relations avec le président du conseil, les instances cantonales, le Préfet, les syndics du district de Lavaux-Oron et les communes de Pully, Belmont et Lutry avec lesquelles nous entretenons d'étroites collaborations.

Actuellement, les dicastères sont organisés de la manière suivante :

1. Finances et administration générale
2. Affaires culturelles – cultes – écoles – social – sports & jeunesse
3. Assainissement – informatique services industriels – travaux
4. Urbanisme – bâtiments
5. Énergie et environnement –

protection civile – police – service du feu – vignes – voirie

A voir cette liste, on réalise la diversité des travaux à accomplir. Pour illustrer la tâche des municipaux, prenons un exemple par dicastère.

**Finances.** En collaboration avec le boursier communal, le syndic récolte tous les éléments du budget venant de ses collègues. Le budget de chaque dicastère est examiné dans le but de présenter un budget de fonctionnement équilibré. Les sommes sont importantes. Pour la commune de Paudex le budget de fonctionnement 2016 s'élève à plus de 13 millions de francs.

**Ecoles.** La commune doit offrir un accueil préscolaire et parascolaire. A Paudex, il y a une garderie, l'école du jeudi et une unité d'accueil pour écoliers de 48 places. Il faut maintenir le contact avec la direction des établissements primaires et secon-

daires, collaborer avec les communes voisines pour le Réseau d'accueil de jour Pully-Paudex-Belmont-Lutry et assurer l'organisation des diverses manifestations scolaires.

**Services industriels.** Chaque ménage et chaque entreprise doit être alimenté en eau potable et en électricité. Il faut être attentif à l'entretien, à l'extension et à la qualité des réseaux communaux.

**Bâtiments.** L'entretien de notre parc immobilier est important. Ainsi, le projet de rénovation et d'agrandissement de nos bâtiments administratifs et scolaires fait actuellement l'objet d'appels d'offres qu'il faut examiner.

**Politique des déchets.** Le règlement des déchets permet d'appliquer les directives cantonales et fédérales. L'objectif est de diminuer la production de

déchets, d'en favoriser le tri et de maintenir les coûts de gestion stables.

**Commissions municipales.** Pour l'aider dans ses tâches ou assumer une mission particulière, il y a des commissions élues par la municipalité dont les membres sont des conseillers ou des techniciens-experts. Parmi les commissions permanentes, on a : la commission sociale, la commission de naturalisation, la commission de salubrité, la commission d'urbanisme.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi les tâches communales à accomplir. Pour qu'une commune marche bien, il faut une municipalité solide et solidaire.

CLQ.

**Pour plus d'informations:** voir dossier «Renouvellement des Autorités communales».

## L'eau : utilisation et consommation

**Utilisation en m<sup>3</sup> d'eau par personne.** En Suisse, au début du siècle dernier, peu de villes disposaient d'un réseau d'eau potable. Aller chercher l'eau à la source ou à la fontaine, laver son linge au lavoir, toutes ces corvées faisaient partie des tâches quotidiennes. A Lausanne, seuls les riches des quartiers chics possédaient une baignoire. En 1900, on dénombrait 211 salles de bains en ville et un foyer sur six n'avait pas d'eau potable à la maison.

Tout a changé. Aujourd'hui, chaque Suisse utilise environ 142 litres d'eau par jour. C'est beaucoup mais c'est tout de même 20 litres de moins qu'en 1997. Les principales causes de cette diminution sont la plus faible consommation des nouveaux appareils ménagers, notamment des toilettes et des machines à laver. En moyenne, on estime qu'un foyer suisse de quatre personnes utilise 150 m<sup>3</sup> d'eau par an, soit 410 litres par jour, ce qui correspond globalement à une utilisation annuelle de 55 m<sup>3</sup> par adulte et 20 m<sup>3</sup> par enfant. A noter que les deux tiers de l'eau sont utilisés aux toilettes et à la salle de bains (voir graphique 1).

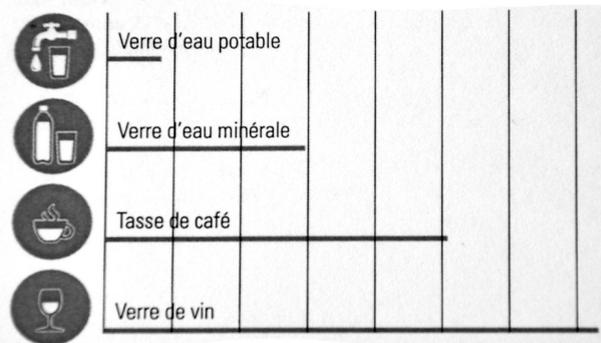
**Boire de l'eau du robinet ou en bouteille?** L'eau potable tirée du robinet est de loin la boisson la



1 : l'utilisation de l'eau dans les ménages.

plus respectueuse de l'environnement. C'est ce qu'a conclu une étude mandatée par la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE). Cette analyse a effectué la comparaison de l'eau potable avec d'autres boissons. Comme le montre le graphique 2, la consommation de ressources naturelles et d'énergie pour obtenir un verre d'eau potable est nettement inférieure que pour obtenir un verre d'eau minérale, une tasse de café ou un verre de vin. D'autre part, la qualité de l'eau au robinet est irréprochable (voir encadré). Donc pour l'environnement comme pour le porte-monnaie, boire de l'eau du robinet est la meilleure des formules.

Ariane Bonard,  
Secrétaire municipale



2 : Energie utilisée pour obtenir différentes boissons.

### Rapport d'analyse juin 2015

(entre parenthèses, les normes à ne pas dépasser)

#### Qualité microbiologique

- Germes aérobies mésophiles : 0/UFC/ML (< 300)
- Escheria Coli : non décelé 0/UFC/100ml
- Enterococcus spp : non décelé 0/UFC/100ml

#### Qualité chimique en mg/l

- Calcium : 44 (< 200)
- Magnésium : 5.9 (< 125.0)

La teneur Ca et Mg détermine la dureté de l'eau. Elle est de 13.4°F au robinet, ce qui correspond à une eau douce, ne nécessitant pas l'installation d'un dispositif d'adoucissement pour éviter l'entartrage des appareils ménagers.

- Sodium : 7.1 (< 20)    • Chlorure : 10.2 (< 20)
- Potassium : 1.7 (< 5)    • Sulfate : 47 (< 300)
- Nitrate : 2.9 (< 40)

Toutes les teneurs sont en dessous des limites tolérées. L'eau du robinet est donc potable. Consommez-en!

eauservice

## Tarif d'électricité: baisse en 2016!

Les tarifs de l'électricité valables dès le 01.01.2016 sont disponibles à l'administration communale et sur le site [www.paudex.ch](http://www.paudex.ch) Services communaux Services industriels Tarif 2016 de l'électricité.

Le prix moyen «Terre Suisse» de l'électricité en 2016 pour les ménages sera de 22.06 cts hors TVA, soit une baisse de 0.26 cts

par kWh par rapport à 2015. En effet la hausse de 3% des coûts liés à l'acheminement d'électricité et de l'augmentation des taxes fédérales pour la promotion des énergies renouvelables a été absorbée par une baisse de 5% de l'achat d'électricité.

En 2016, le fiche tarifaire propose également les deux tarifs

«Simple» et «Double», ainsi que la provenance d'énergie «Tarif Standard», «Terre Suisse», «Terre Romande» et «Terre d'Ici», pour offrir le choix d'une tarification optimale selon l'utilisation et préférences des consommateurs.

Les services industriels de Paudex sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Services Industriels  
Farhad Kehtari,  
municipal

## Internet à très haut débit

Comme annoncé avant l'été, Swisscom a commencé les travaux de mise à niveau de son réseau. Depuis août, diverses fouilles ont été réalisées afin d'étendre leur réseau avec de la fibre optique «Fiber to the Street» FTTS. Grâce à cette nouvelle technologie, l'internet à très haut débit sera disponible à Paudex dès l'été 2016.

Cablecom a également entrepris des travaux d'extension de

leur réseau avec la fibre optique permettant d'offrir également des connexions à très haut débit. D'ores et déjà, nous nous réjouissons de ces aménagements permettant à notre commune d'être à la pointe des technologies en matière de connexion internet et multimédia.

FK.

## Impôts sur les chiens 2016

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal jusqu'au **lundi 11 janvier 2016**:

- les chiens achetés ou reçus en 2015;
- les chiens nés en 2015 (date de naissance exacte) et restés en leur possession;
- les chiens abattus, vendus ou donnés en 2015;
- les chiens qui n'ont pas été annoncés;
- les chiens déjà inscrits en 2015 et antérieurement, restés chez le

même propriétaire, sont inscrits d'office, par conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau;

- les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2016, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel;
- les chiens acquis après le 30 juin 2016, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel.

L'impôt communal est de fr. 75.-  
L'impôt cantonal est de fr. 100.-

Le Greffe municipal

## La Pierre Ronde

Cet été, la petite plage publique de la Pierre Ronde a connu une grande affluence. La canicule incitant les personnes à chercher de la fraîcheur par la baignade, il était parfois difficile aux lève-tard de poser leur linge sur la pelouse.

Ce lieu, très prisé non seulement des Paudéziens, mais aussi des Lausannois, des Palinzards, des Pulliérans et j'en passe, demande beaucoup d'attention. Nos employés communaux entretiennent cette plage, sa pelouse et ses vestiaires avec soin. Maintenir cet endroit agréable demande de renouveler chaque jour de la belle saison les mêmes gestes comme celui, ingrat, de ramasser les déchets (dont les infâmes mégots !) et vider des poubelles bien remplies. Le week-end, c'est une équipe de jeunes de la région qui se relaie pour effectuer ces tâches tôt le matin. Profitons ici

de remercier sincèrement toutes ces personnes pour leur travail au service de la collectivité.

### Surveillance

Afin de limiter les déprédations nocturnes et de faire respecter les consignes de la municipalité, cette dernière mandate une société de surveillance qui dépêche sur place un agent ou une agente de sécurité les soirs d'été de 20 à 23 heures. Ce que d'aucuns pourraient appeler « un mal nécessaire » a un coût financier non négligeable dont l'investissement nous semble fort utile. En effet, les bouteilles cassées, la musique au volume généreux, les fumées de grillades inconfortantes et celles de substances illégales se sont faites plus rares, à la grande satisfaction du voisinage. On se prend néanmoins à rêver du jour où le respect et la tolérance seront valeurs universelles, et le sur-



Un tilleul pour en remplacer un autre.

veillant en uniforme appelé à intervenir uniquement pour la fermeture des vestiaires.

Dans les faits marquants de cette année écoulée à la Pierre Ronde, relevons l'abattage d'un tilleul qui se trouvait à l'ouest du banc en béton et dont l'ombre était très appréciée des plaisanciers de l'endroit. Cet arbre présentait toutefois un état avancé de pourriture dans la partie haute de son tronc. Avec l'avis du garde forestier, nous avons décidé de le supprimer, craignant un risque d'accident. A sa place, une jeune pousse de même essence et dont la taille procurera déjà l'année prochaine l'ombre recherchée, est en train de s'enraciner.

Pour terminer, souhaitons longue vie à la Pierre Ronde, à son caractère convivial, pratique, naturel et un peu sauvage!

Gérald Fontannaz,  
municipal

## Appareils frigorifiques subventionnés

Le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable est alimenté par une taxe de 0.25 ct par kWh consommé sur notre commune. La directive municipale régissant son utilisation a été modifiée en avril dernier, de façon à permettre à la municipalité de définir des actions spécifiques et ponctuelles. Voici dont la première action spécifique visant des économies d'électricité sur notre commune:

**Jusqu'au 30 juin prochain**, les habitants de Paudex peuvent acquérir un nouvel appareil frigorifique de la classe énergétique A+++ et ils se verront recevoir l'équivalent du 20% du prix d'achat de l'appareil aux maximum CHF 400.-.

### Conditions:

- l'offre est limitée à un appareil par ménage
- l'appareil doit être branché sur

la commune de Paudex

- l'appareil est un réfrigérateur ou un congélateur de la classe énergétique A+++
- la facture ou la quittance doit être datée entre la parution du présent Coquadit et le 30 juin 2016, et être présentée, avec les caractéristiques de l'appareil, à

l'administration communale de Paudex au plus tard le 15 juillet 2016

- l'ensemble des subventions accordées ne pourra pas dépasser les disponibilités du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable.

G.F.

## Renouée du Japon

Les plantes envahissantes n'épargnent pas Paudex. Il n'est pas rare de voir pousser des buddleias de David (arbres aux papillons), des berces du Caucase, et la renouée du Japon. Originaires d'Asie, cette plante a été introduite à des fins ornementales au 19<sup>e</sup> siècle.

Cette vivace à croissance rapide atteint 2 à 3 mètres de hauteur pendant l'été. Elle possède des rhizomes qui peuvent s'enfoncer à plus de 2 mètres de profondeur et s'étendre latéralement sur 7 mètres! Ces tiges souterraines libèrent des toxines qui empêchent l'établissement d'autres végétaux.

L'éradication de la renouée du Japon est extrêmement difficile,

aussi faut-il éviter à tout prix de la cultiver. Si la plante est présente dans votre jardin, coupez ses tiges au ras du sol, et ce, à plusieurs reprises pendant la saison, de façon à épuiser ses réserves. Vous devrez procéder ainsi pendant plusieurs années.

N'essayez pas de l'arracher: ses rhizomes sont très profonds et vous risquez d'oublier des fragments dans le sol. Ne compostez pas les résidus de taille et ne les jetez pas dans la nature!

Ludovic Terry, voirie

### Source:

<http://espacepourlavie.ca/renouee-du-japon-veritable- peste-vegetale>

## 2016: Prix du vin à la hausse

Pour équilibrer le compte «vigne», la municipalité a décidé d'augmenter le prix de nos vins dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 (anciens prix). Passer commande avant Noël pour profiter des anciens prix. Vente à la cave le 1<sup>er</sup> décembre en ouverture des fenêtres de Noël où Marinette Nicod, œnologue, nous invitera à une dégustation.

Chasselas	fr. 10.-	la bouteille de 70 cl	(fr. 9.-)
Chasselas	fr. 7.50	la bouteille de 50 cl	(fr. 7.-)
Pinot noir	fr. 11.50	la bouteille de 70 cl	(fr. 11.-)
Pinot noir	fr. 8.50	la bouteille de 50 cl	(fr. 8.-)
Assemblage	fr. 14.-	la bouteille de 70 cl	(fr. 13.-)
Rosé de Pinot noir	fr. 8.50	la bouteille de 50 cl	(fr. 8.-)
La Cuvée du Port	fr. 12.-	sans changement	

Le Greffe municipal

## Fondation de l'enfance et de la jeunesse: Une nouvelle directrice!

Dans notre dernier numéro, nous disions au revoir à **Christiane Lambert**.

Il est temps aujourd'hui de vous présenter Anne Corelli, nouvelle directrice de la Fondation de l'enfance et de la jeunesse, qui gère notre garderie «les petits pas» ainsi que l'UAPE «L'Escale», en plus de ses neuf structures pulliérans. Son dynamisme, ses qualités d'analyse, sa créativité, son écoute vis à vis des besoins des parents, lui ont permis d'occuper une place reconnue dans la Fondation.

Anne Corelli a été la directrice pendant des années de l'UAPE «Les copains d'abord» à Pully, jusqu'à ce que se rajoute à

ses tâches l'APEMS de Jules Loth.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, Anne Corelli a mis en place l'équipe qui lui permet de faire face à une charge de travail qui ne cesse d'augmenter. Voici quelques chiffres pour en mesurer l'ampleur: 900 enfants, 700 familles et 130 collaborateurs! L'accueil de stagiaires, d'apprentis et de jeunes qui souhaitent se familiariser avec la profession est fondamental également.

Tout ceci n'empêche pas Anne Corelli d'avoir un regard éveillé sur les problématiques de l'accueil des enfants, de se montrer très disponible face aux projets en lien avec les associa-



Anne Corelli au centre et son équipe.

tions et les communes, et de veiller attentivement à la cohésion de ses équipes. Au centre Anne Corelli avec l'équipe des directrices. Souhaitons-lui mal-

gré ses responsabilités, de garder le petit côté espiègle qui habite son magnifique sourire!

**Arielle Martin, municipale**

## Inauguration du Port: 26 juin 2015



Le capitaine Aldo Heymoz coupe le ruban du port qu'il a si bien coaché.

Ce 26 juin 2015, ils étaient tous là pour l'inauguration du nouveau Port de Paudex.

Grands, petits, amis, voisins proches et lointains. Même une grande personnalité et ami de notre commune, Monsieur Metin Arditi, nous a honoré de sa présence. Et puis, de sa grandeur, «La Suisse» est venue saluer le nouveau bébé du Lac Léman, le port de Paudex et ses habitants.

Témoin de tant d'efforts, d'énergies, d'espérances et de satisfactions, notre port attestera les années à venir, par l'élégance de ses lignes, de la fierté de chaque habitant de Paudex.

Vous pourrez revivre ces moments, en consultant les livres commémoratifs, disponibles à l'Administration communale.

**Farhad Kehtari, municipal**

## Début mai: intempérie



Des palplanches pour consolider le mur.

La crue de la Paudèze, due aux intempéries de ce début de mai, avait raviné sous le mur de soutènement Est de la Paudèze et provoqué un effondrement de la terre. Alors, ce week-end du 2 mai, des travaux d'urgence avaient été entrepris provisoirement, pour mettre

hors tension le poste de distribution électrique au port et placer des sacs de sable au fond du trou avant de le remblayer et empêcher ainsi l'effondrement de ce mur construit en 1949.

Les travaux de réparation définitifs ont commencé en septembre. Finalement, l'effondrement du mur a pu être évité et il est maintenant sécurisé. Ces travaux ont été coordonnés et dirigés par la DGE, direction général de l'environnement du canton de Vaud.

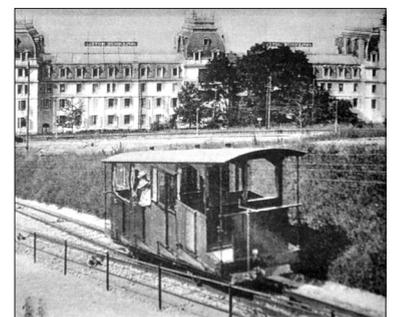
**EK.**

## Croisière: 26 septembre 2015

Le samedi 26 septembre 2015 à 14h15, l'équipage du magnifique vapeur «Le Rhône» datant de 1927 avec sa fascinante machine à vapeur d'origine, nous reçoit. Cap sur Evian avec un lac d'huile et un temps merveilleux. A l'escale, 196 Paudéziens ont pu flâner dans le bel environnement de cette ville d'eau.

A 18h00, départ pour le Bouvet en longeant lentement la côte française puis retour à Pully en passant par Vevey et devant le Lavaux. Le repas fut apprécié, l'ambiance conviviale et très agréable.

A 21h00, accostage à Pully, il était temps, car les enfants étaient surexcités! Le Capitaine Bonzon, formé à l'école de notre conseiller



Le premier funiculaire d'Evian a été construit par des Suisses en 1907.

communal, Aldo Heymoz, 1<sup>er</sup> Capitaine à la retraite, a serré la main à chaque participant. Une sortie réussie qui sera réorganisée dans deux ans.

**Serge Reichen, syndic**

## La politique drogue

Journée de réflexion du 27 mai 2015, organisée par Lausanne Région: comme promis dans notre dernière édition, nous revenons sur le séminaire qui a réuni, au Gymnase Piccard, plus de cent personnes. Des participants de toutes provenances, parmi lesquels des professionnels du champ des addictions, des membres de la police et des responsables politiques. La politique des 4 piliers – réduction des risques, prévention, thérapie, répression – et son application dans les communes étaient à l'ordre du jour.

Cette journée a remis la commune au centre des débats et des enjeux de la politique suisse en matière d'addiction. Selon les intervenants, il est important de comprendre qu'une société sans drogue est une illusion et qu'elle n'existera jamais. La réflexion sur la gestion de la drogue et son contrôle doit se faire pour en réduire les problèmes. De ce fait, les réponses aux questions posées dans les années 90 ne sont pas venues des autorités politiques mais des professionnels du terrain. La réalisation des objectifs des 4 piliers répond aux questions liées à la gestion de l'espace public, en agissant sur la sécurité et la santé publique.

### La coordination au cœur de la politique des 4 piliers

En prenant l'exemple des salles de consommation, Astrid Wütrich, responsable de la stratégie nationale «addictions» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), démontre qu'il existe des dénomi-

nateurs communs en matière de drogue. Comme par exemple entre la sécurité et la santé publique, qui vise au bien-être individuel ou commun.

### Expérience biennoise concluante

Grâce à l'exposé d'Erich Fehr, maire de Bienne, qui présentait la mise en place de la politique des 4 piliers dans sa ville, les participants de la journée d'étude ont pu se rendre compte des actions et des prestations qui font leurs preuves et améliorent la santé des individus. Le Cactus est un centre d'accueil qui reçoit des personnes toxicodépendantes. Elles peuvent consommer leur produit en sécurité et dans les meilleures conditions hygiéniques. Le sentiment de sécurité de la population en est renforcé. Le centre ne prend en charge que les ressortissants de Bienne et région. C'est pourquoi Erich Fehr souhaite que «tous les cantons et villes empruntent la même voie et que les toxicodépendants ne soient plus indignement refoulés.»

Drogues, prévenir, agir ?

Quels outils pour les communes ?



La politique des 4 piliers appliquée à l'échelle des communes

Selon Ruth Dreyfuss, ancienne présidente de la Confédération et membre de la Commission mondiale pour la politique de drogue, une bonne collaboration se renforce d'abord sur le terrain avec des accords et des plateformes régulières entre la police et les intervenants socio-sanitaires. «C'est en instituant des rencontres, en échangeant et en confrontant les points de vue, que les préjugés se dépassent et que le modèle suisse peut être mis en place et se développer.»

### Ateliers pragmatiques

Des ateliers sont venus soutenir le discours des conférenciers et ont permis aux professionnels d'expliquer l'essentiel de leurs actions et de présenter les collaborations en place. Les ateliers étaient répartis par piliers. Celui, consacré à la répression, présentait le point de vue de la justice et de la police. Deux ateliers étaient dévolus à la prévention en milieu scolaire et à la prévention en milieu festif. Le pilier de la thérapie était présenté

par des professionnels de la prise en charge institutionnelle et de la prise en charge médicale. Enfin l'atelier sur la réduction des risques s'intéressait à l'accueil à bas seuil et à la remise de matériel stérile.

Pour Jean-Félix Savary, secrétaire général du Groupement romand d'études des addictions (GREA), «les ateliers ont démontré que les discours à Lausanne sont devenus pragmatiques et opérationnels sur la question de la réduction des problèmes liés aux drogues. Par exemple, le discours de la police était progressiste et démontrait les bienfaits de la réduction des risques».

### Ne rien précipiter

Pierre-Yves Maillard, Chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) clôturait cette journée. «Il faut continuer à développer ce qui se fait déjà en matière de politique drogue dans le Canton, c'est-à-dire une politique des petits pas, car le sujet est sensible. C'est le meilleur moyen de gagner du terrain sur le long terme». Selon le conseiller d'Etat, il serait en effet malheureux de tenter de précipiter certaines décisions, «au risque de perdre des prestations durement acquises et acceptées au fil des ans».

Donner des outils aux communes, renforcer la coordination et les collaborations, telles ont été les préoccupations de cette journée de réflexion sur les addictions, organisée, rappelons-le, par Lausanne Région.

Georges-A. Nippell

## 1<sup>er</sup> août: beau message d'Arielle Martin

Le nouveau Port de Paudex est une place privilégiée pour apprécier les feux d'artifice spectaculaires des communes voisines de Lutry et Pully. Une bonne centaine de Paudèziens ne s'en est pas privée qui participait à la Fête Nationale, en présence des autorités communales: syndic, municipaux et président du conseil.

Mais le moment-clé fut le discours des autorités exécutives. Il appartient à la municipale Arielle Martin de le prononcer, «la première femme qui prend la parole à Paudex, au soir du



1<sup>er</sup> août». Sur la recommandation du syndic Serge Reichen «le discours du 1<sup>er</sup> août devrait être historique et solennel!»

Les questions se sont bousculées dans la tête de la municipi-

pale: faut-il remercier nos voisins pour leurs magnifiques feux, a-t-on le droit de s'adresser aussi «à ceux qui ne sont pas de chez nous», faut-il parler aux enfants, souhaiter une saine entente intergénérationnelle, faut-il encourager la tolérance? Face à un monde en désarroi, à la décivilisation de certaines régions, «nous nous sentons démunis et en même temps privilégiés»...

Alors Arielle Martin choisit de prononcer le mot Amour: «amour au sens large, qui nous permet d'ouvrir notre cœur, amour qui mène à la générosité,

qui permet de sourire, d'être proche, de s'unir, comme l'ont fait, puisqu'il faut parler d'histoire, ceux qui ont choisi de devenir solidaires en 1291».

Comme chaque année, l'assemblée a apprécié le duo français de musiciens Guy et Claire-Lise. Il nous vient du bord du Lac d'Annecy. Sur la demande de chacun, ils interprètent n'importe quel thème musical ou refrain, de Trénet à Michel Legrand. Un régal!

## Bonjour les jeunes!

### Jeunes de Paudex

Une petite équipe de jeunes de Paudex a pris contact avec la commune. Nous les avons déjà rencontrés pour une soirée pizza. Leur souhait est de retrouver leurs amis d'enfance et d'avoir l'occasion de partager des moments à Paudex. L'idée que la commune mette un local à leur disposition est en marche!

Ils vous proposent une première occasion de rencontre sous la forme d'une fenêtre du calendrier de l'Avent villageois qui aura lieu **le vendredi 4 décembre au tennis! Jeunes de Paudex, venez nombreux vous retrouver!**

### Noël de l'école

#### Lundi 13 décembre

Cette année les enseignantes de l'école proposent une jolie formule de bricolage parents-enfants pour leur fête de Noël. Celle-ci se terminera par un vin chaud et des biscuits devant le foyer et tout le village est bienvenu à ce moment-là puisqu'il s'agira de la fenêtre du calendrier de l'Avent numéro 13!



Un p'tit pompier porte drapeau.

### Moi Julien, 8 ans et petit pompier!

Quand mon commandant m'a demandé si je voulais porter le drapeau à l'inauguration du port de Paudex, j'étais tellement fier que ça m'a fait chaud aux oreilles! Le jour J, il s'agissait d'être à l'heure... Pantalon, bottes, veste qui pique avec des gros boutons, ceinturon et surtout le casque, ça prend du temps!

On a dû se mettre en place avant les invités. Il ne fallait surtout pas bouger: je me suis bien campé sur mes deux pieds. J'ai planté mon drapeau dans le sol et j'ai regardé devant moi. Là, je n'ai plus bougé! Il y a eu pas mal de discours. Monsieur Arditi a parlé de quand il était petit et ça, j'ai bien aimé... Il faisait très très chaud et j'avais les yeux qui piquaient. Mais je n'ai pas bougé! A la fin, un monsieur a coupé le ruban avec des grands ciseaux. C'était fini et y'a même une dame qui est venue me dire bravo! J'aime bien être p'tit pompier!

Arielle Martin, municipale

## Calendrier de l'Avent du 1<sup>er</sup> au 23 décembre 2015

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1 18.00 - 20.00 Vente de vin Commune de Paudex Bordinette 9	2 Ecole maternelle du jeudi Bordinette 9	3 Famille Ternon Bernadaz 40	4 18.30 Fenêtre des jeunes Tennis Bordinette	5 Famille Jaquet Fontaine 6	6 Famille de Landerset Bernadaz 28
7	8 Familles Gaillard et Lehmann Fontaine 5	9 Familles Genovese et Quartier Bordinette 4	10 UAPE Bordinette 12	11 Famille Martins-Castro Simplon 2	12 Famille Baudois Pichard Peupliers 4	13 Familles Meystre et Dietler Plage de Paudex
14 18.30 Noël des écoles Bordinette 5	15 18.00 Association des Commerçants Place Fontaine	16 Famille Laffely Simplon 47	17 Familles Simon et Villamar Fontaine 3	18 Famille Serra Etang 1	19 Famille Fontannaz Etang 8	20
21 Famille di Natale Lac 7	22	23				

Dimanche 29 novembre – Feu de l'Avent – Plage de Paudex – 18.00